



Fédération Française de BADMINTON COMITÉ des BOUCHES-DU-RHÔNE

Maison départementale des sports 15 place de la Joliette 13002 Marseille

04 13 31 68 58

badminton@13olympique.com - www.badminton13.fr

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 13 juin 2019 Compte rendu

Liste de présence

Délégués des associations membres :

AUC Badminton (3 délégués ; 4 voix) : Gilles Dossetto, Anthony Bourrelly, Juliette Durieux.
BC Aubagne (3 ; 3) : Isabel Tofili, Thibaut Passanante, Jean-Yves Pépino.
Auriol-Roquevaire BC (1 ; 1) : Xavier Voruz.
Boucain BC (2 ; 2) : André Benfredj, Richard Simon.
OCCB Cabriès (2 ; 2) : Martin Piel, Philippe Plaksine.
BC Ensues (1 ; 1) : Bernard Chappe.
BCA Eyguières (1 ; 1) : Vandick Gonçalves.
Istres SB (1 ; 1) : Alexandre Decorps.
BC Mallemort (1 ; 1) : Rémi Baqué.
ASAH Marignane (3 ; 3) : Floriane Lagonotte, Raphaël Vannunen. Armand Russo.
ASPTT Marseille (1 ; 1) : David Meirinho.
BOUM Marseille (3, 3) : Alexis Bosset, Anne Delanoë, Silvin Lauret.
BI Marseille (3 ; 3) : Vincent Loranchet, Alexis Aubert, Karim Fallague.
Partage de Passion Marseille (1 ; 1) : Yoann Di Santo.
SMUC Marseille (1 ; 1) : Benjamin Snacel.
Martigues BC (2 ; 2) : Philippe Roustain, Olivier Tocque.
MPT La Mède (2 ; 2) : Gilbert Sori, Olivia Sori.
Miramas BC (1 ; 1) : Franck Romeu.
BC Pélissanne (3 ; 3) : Fabien Callamand, Grégory Krempp, Émilie Luqué.
BC Peypin (1 ; 1) : Philippe Rome.
4S Rognes (1 ; 1) : Laurent Richelmi.
S & L Saint-Cannat (2 ; 2) : Georges Besse, Fabrice Latour.
BC Saint-Martin (2 ; 2) : Marc Oliber, Johanna Delmas.
BC Sausset (3, 3) : Marcel Jallet, Nathalie Huet, Nicolas Thomas.
Simiane BC (2 ; 2) : Laurence Maciotta, Fabienne Carvin.
BC Trets (2 ; 2) : Olivier Hennegrave, Sylviane Wozniak.
Vitrolles BC (1 ; 1) : Patrice Maffait.

Individuels BdR (1 ; 1) : Nicolas Nottin.

Club n'ayant pas encore le droit de vote :

Fernand Bénard (Sports 13)

Invités :

Jean-Pierre Simon (Membre du Conseil d'Administration du CDOS).
Élodie Casanova, présidente de la Ligue PACA.
Hongyan Pi, médaillée européenne.
Sydney Lengagne, Yann Legendre et Corinne Massou, employés du Comité.

Ouverture de séance

50 personnes assistent à l'assemblée générale. 27 associations membres (sur 42) sont présentes, dont 12 au complet. Elles sont représentées, y compris le délégué des licenciés individuels, par 50 délégués (sur 95) portant 51 voix (sur 96). Les quorums sont atteints et l'assemblée peut valablement délibérer.

La séance est ouverte à 19 h. Philippe Plaksine, secrétaire Général du Comité et Président de séance, remercie les présents ainsi que le CROS pour leur accueil.

Il présente les invités : Jean-Pierre Simon, membre élu du Conseil d'Administration du CDOS, Élodie Casanova, Présidente de la ligue PACA, ainsi que Hongyan Pi, médaillée européenne.

Après avoir rappelé l'ordre du jour, la parole est donnée à M. JP Simon qui, au nom du CDOS et de son Président Dominique Abadie, rend hommage à Bruno Bert, ancien Président du Comité des BdR de Badminton et membre du Conseil d'Administration du CDOS.

Philippe Plaksine remercie à son tour l'ensemble des élus du Conseil d'Administration du Comité ainsi que les salariés pour leur mobilisation exceptionnelle, invitant l'assemblée à poursuivre le travail qu'avait entrepris Bruno Bert.

Approbation de compte rendu

Le compte rendu de l'assemblée générale tenue le 4 juin 2018 est approuvé à l'unanimité.

Rapport financier

Présentation générale

L'ensemble du rapport financier et des propositions associées a été diffusé aux membres de l'assemblée. Alexis Bosset, membre du Conseil d'Administration en commente les aspects essentiels.

Le rapport financier a été validé par le conseil d'administration réuni le 20 mai 2019.

Il comprend les éléments suivants :

- compte de résultat de l'exercice 2018 ;
- bilan au 31 décembre 2018 ;
- proposition d'affectation au bilan du résultat 2018 ;
- état du budget 2019 ;
- résolutions soumises au vote de l'AG.

Il est complété par quatre annexes :

- annexe 1 : « annexe réglementaire » au compte de résultat et au bilan, fournissant des détails ;
- annexe 2 : « compte de résultat détaillé » ;
- annexe 3 : « bilan » ;
- annexe 4 : « budget 2019 ».

Contexte financier

Après deux années d'investissement ayant entraîné des déficits plus importants que prévu (2015 et 2016) et une année de fort redressement (2017), le Comité retrouve une situation financière équilibrée avec un léger déficit de 1.344 € avant reprise de la provision constituée en 2017.

Le déficit 2018 s'explique notamment par une baisse de la subvention CNDS (- 5.000 € vs 2017) des aides à l'emploi (- 1.920 € vs 2017) et des autres subventions (- 2.500 € vs 2017), soit une chute des aides publiques de près de 10.000 € d'une année sur l'autre.

Le budget 2019 présente un résultat équilibré : les produits, tels que la hausse des recettes liées aux cotisations (licences et nombre d'affiliations) et l'hypothèse de stabilité de la subvention de l'ANS (ex CNDS) sont compensés par une augmentation de certaines charges (équipements sportifs / projet sportif jeunes, communication notamment).

Compte de résultat 2018

Le résultat de l'exercice 2018 présente un déficit de - 1.344 €.

Ce résultat est bien supérieur à celui prévu au budget 2018 (- 6.865 €).

L'écart par rapport aux prévisions de ce budget s'explique essentiellement par :

- une baisse moins forte qu'anticipée des subventions publiques (+ 6.800 €) ;
- une baisse des frais de réceptions et de déplacement (+ 3.700 €) ;
- une baisse des charges de personnel à la suite de l'absence maladie de Corinne en 2018 (+ 800 € vs Budget 2019) ;
- de moindres dotations aux amortissements que prévu (+ 700 €) ;

compensée par :

- une augmentation des subventions directes versées (- 4.500 €)
- une moindre augmentation des cotisations (- 2.000 €)

Bilan comptable au 31 décembre 2018

Le bilan en fin d'exercice s'établit à 146.280 €. Il est stable par rapport à 2017.

Les fonds propres du Comité (fonds associatifs) se montent à environ 85.678 € auxquels il convient d'ajouter la provision pour déficit de 7.790 €.

Ce niveau autorise en théorie l'absorption d'accidents conjoncturels pour faire face aux activités nouvelles et au maintien des emplois.

Affectation du résultat

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale :

- de reprendre la provision constituée en 2018 (7.790 €),
- d'affecter le bénéfice de l'exercice 2018 d'un montant de 6 446 € (-1.344 € + 7 790 €) à la réserve pour risques d'emploi, ce qui l'augmenterait de 31 432 € à 37 878 €.

Propositions de tarifs des licences et cotisations

Le conseil d'administration propose à l'AG **une stabilité** des parts départementales des licences, et cotisations clubs :

- licence adulte : 12 € ;
- licence jeune : 10 € ;
- licence minibad (moins de 9 ans) : 5 €;
- cotisation clubs : 55 €.

Ces montants représentent la part départementale. S'y ajoutent, pour établir les montants totaux de la licence et de la cotisation, les parts nationale et régionale.

État du budget 2019

Le budget 2019 a été établi en prenant comptes des hypothèses suivantes.

Charges :

- augmentation des charges relatives à la communication (+ 1.700 € vs 2018),
- achat de matériels sportifs (Speedminton et bad en extérieur),
- hausse liée au développement du projet sportif jeunes,
- baisse des aides directes aux clubs (en raison du nouveau système d'aides directement octroyées aux clubs).

Produits :

- intégration du droit d'inscription aux GP,
- non-reconduction d'évènements majeurs entraînant une baisse des recettes,
- augmentation des recettes des stages jeunes et des recettes liées à la formation des entraîneurs,
- baisse des recettes liées aux animations sociales,
- maintien de la subvention du CD 13 (11.400 € déjà versée),
- maintien de l'ex-subvention CNDS vs 2018,
- augmentation des produits liée aux licences (liée à la hausse unitaire des licences et à l'augmentation du nombre de licences : 10.000 €).

Ces éléments permettraient d'obtenir **un budget à l'équilibre** (léger bénéfice de 30 €).

Résolutions financières proposées à l'assemblée générale

1. Comptes 2018

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des comptes de l'exercice 2018 (compte de résultats, bilan et annexe), valide les comptes tels qu'ils lui ont été présentés, à l'unanimité des votants, soit 51 voix. Elle donne aux administrateurs quittus de l'exécution financière de leur mandat pour l'exercice 2018.

2. Affectation du résultat

L'assemblée générale décide à l'unanimité de valider la proposition d'affectation du résultat exposée préalablement par le Conseil D'Administration :

- de reprendre la provision constituée en 2018 (7.790 €),
- d'affecter le bénéfice de l'exercice 2018 d'un montant de 6 446 € à la réserve pour risques d'emploi, ce qui l'augmenterait de 31 432 € à 37 878 €.

3. Montant des cotisations 2019-2020

L'assemblée générale décide de maintenir le montant des parts départementales des licences et des cotisations clubs :

- licence adultes : 12,00 € ;
- licence jeunes : 10,00 € ;
- licence minibad : 5,00 € ;
- cotisation clubs : 55 €.

4. Budget 2019

L'assemblée générale approuve à l'unanimité la révision du budget 2019 voté lors du Conseil D'Administration du 21 novembre 2018.

Rapport d'activités

Le rapport d'activité est présenté par Sydney Lengagne.

1. Clubs et licences

42 clubs pour 4277 licenciés au 13 juin 2019, soit une croissance positive de 6,07 %, nettement supérieure à l'an passé. Le Comité félicite l'ensemble des clubs et des bénévoles pour ce résultat très satisfaisant.

2. Formations

6 actions de formation réalisées dans la saison respectivement de dirigeants et de capitaines (86 bénéficiaires), d'officiels techniques (Gestionnaire d'organisation de compétitions), d'encadrants et de premier secours, pour 35 bénéficiaires.

3. Sportif

Compétitions : 49 compétitions organisées sur notre territoire, dont 46 compétitions individuelles et 3 compétitions par équipe ; accueil d'une étape du circuit inter-régional Jeunes, et d'une étape du circuit régional Jeunes ; 29 tournois.

Compétitions jeunes : 10% d'augmentation de la fréquentation du circuit départemental de compétition en individuel (Grands Prix Jeunes départementaux) ; 30 % de baisse de fréquentation du circuit départemental de compétition par équipe, malgré l'intérêt des jeunes pour cette compétition, les clubs peinent encore à participer.

Championnats Interclubs Adultes : une fois encore, la participation des clubs et l'engouement des joueurs pour ce championnat ne se dément pas, avec 38 clubs engagés sur 42, pour 95 équipes au total dont 76 en Interclubs Adultes, et 19 en Interclub Promobad. La Finale du Championnat Interclubs Adultes s'est déroulée le 25 mai 2019 à Ensues-la-Redonne. Le Comité remercie le club d'Ensues pour son accueil, Corinne Massou pour sa présence le Jour J, les clubs pour leur participation et la commission Interclubs pour la gestion et le suivi des championnats tout au long de l'année. Philippe Plaksine tient à remercier tout particulièrement Sydney Lengagne pour sa disponibilité et la qualité de l'organisation de cette phase finale.

La date de la prochaine session de formation des Capitaines est fixée au 23 octobre 2019.

Palmarès Jeunes :

- Interclubs Jeunes Départemental : dans la catégorie Poussins, Sausset-les-Pins (BCS) Champion, Istres (ISB) Finaliste ; dans la catégorie Minimes, Sausset-les-Pins (BCS) Champion, Auriol-Roquevaire (ARB) Finaliste ;

- Grands Prix Jeunes départementaux :

Dans la catégorie *Poussins*, Soren Marion Gothsener de La Mède (MPTMB) Champion, Noé le Troter d'Aix-en-Provence (AUCB) Finaliste, Margaux Mary de Sausset-les-Pins (BCS) Championne, Juliette Graf Couture d'Istres (ISB) Finaliste ;

Dans la catégorie *Benjamins*, Taist Vast-Vargas d'Aix-en-Provence (AUCB) Champion, Thibault Robin de Sausset-les-Pins (BCS) Finaliste, Amandine Pero de Marseille (SMUC) Championne, Océane Gravier de Marseille (SMUC) Finaliste ;

Dans la catégorie *Minime*, Xavier Lorenzati d'Aix-en-Provence (AUCB) Champion, Antoine Roustic de Rognes (4SETRognien) Finaliste, Mélanie Cléda de La Mède (MPTMB) Championne, Lola Chapelian de Vitrolles (VB) Finaliste ;

Dans la catégorie Cadet, Mathis Bonsignore d'Aix-en-Provence (AUCB) Champion, Sylvain Desbiolles de Vitrolles (VB) Finaliste, Emma Mangani de Miramas (MBC) Championne, Keiko Joseph de Marseille (SMUC) Finaliste.

- Championnat de France Jeunes : 9 médailles dont 5 titres pour les Jeunes licenciés du 13 !

Dans la catégorie *Junior*, triplé de Christo Popov de Fos-sur-Mer (BCF), en simple Hommes, Double Homme et Double Mixte (avec Juliette Moinard, d'Aix-en-Provence, AUCB) ; doublé pour Juliette Moinard en Double Dames et Double Mixte (Avec Christo Popov du BCF) ; Justine Coquoio de Fos-sur-Mer (BCF), Finaliste en Simple Dames ;

Dans la catégorie Minime, médaille de Bronze pour Celia Ripert et Elsa Jacob d'Istres (ISB) en Double Dames ;

Dans la catégorie Benjamin, Swann Hardi d'Istres (ISB) Finaliste en Double Homme.

Palmarès Interclub Adulte Départemental :

- Division 1, Arles (SLCA) Champion, Saint-Martin-de-Crau (BCSM) Finaliste ;
- Division 2, Aix-en-Provence (AUCB) Champion, La Mède (MPTMB) Finaliste ;
- Division 3, Aix-en-Provence (AUCB) Champion, Fuveau (BCFU) Finaliste ;
- Division 4, Marseille (USCM) Champion, Arles (SLCA) Finaliste ;
- Division 5, Simiane (SBC) Champion, Marseille (BIM) Finaliste ;
- Division 6, Marseille (ASPTT) Champion, Saint-Rémy de Provence Tarascon (BAM) Finaliste ;

Palmarès Vétérans : Bravo aux médaillés du Championnat de France Vétéran de Challans du 8 au 10 juin 2019, Pierre Leguet (Auriol Roquevaire, ARB), 2eme Double Homme V8 ; Laurence Huser (Sausset, BCS), finaliste simple Dame V6) ; Stéphane Arbey (Marignane, Airbus Helicopter) et Martin Piel (Cabriès, OCC), 3eme en Double Homme V5 ; Anh-Dao Huyn Vernier (Martigues, MBC) et Marie-Laure Walther (Sausset, BCS), 2eme Double Mixte V5 ; Christelle Ferrand (Marignane, Airbus Helicopter), 3eme Double Dame V3) ; Sébastien Coto (Istres, ISB, Double Mixte V2) ; Quentin Gallet (Aix-en-Provence, AUCB) et Aurélie Peregrina (Aix-en-Provence, AUCB), 3eme en Double Mixte V1.

Palmarès Parabadminton : Emma Reymond (Vitrolles, VB), Championne de France Badminton Sourds Handisport, en simple dames, médaillée d'argent en double dames et médaillée de bronze en Double Mixte, les 2 et 3 juin 2018 à Caen ; médaille de bronze en individuel aux championnats d'Europe jeunes sourds à Trenčín (Slovaquie) en double dames, 21 au 29 juillet 2018, 4- par équipe ; qualifiée au Championnat du Monde Badminton Sourds à Taipei du 11 au 22 juillet 2019.

4. Actions sociétales : pratiques éducatives hors milieu fédéral

Le Comité a reconduit et étoffé les actions de développement à destination des publics éloignés de la pratique en club, en particulier pour les jeunes issus des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville, et les publics en situation de handicap.

Modification des statuts

Objet des modifications : les modifications proposées découlent d'une part de la volonté de faciliter les réunions statutaires par l'emploi de télécommunications et, d'autre part, de mettre en conformité les statuts avec les textes fédéraux. Le détail de ces modifications figure dans l'annexe 5 aux statuts révisés. Elles ont été validées par le conseil d'administration du 9 novembre 2018.

L'assemblée générale adopte à l'unanimité les modifications proposées.

Élections partielles au CA

La démission de Julie Couture est entérinée. Des élections partielles au conseil d'administration sont nécessaires, 15 postes sur 24 étant pourvus (4 femmes et 11 hommes). Compte-tenu des règles de parité, 6 postes sont vacants pour des femmes et 3 pour des hommes

Deux candidatures sont présentées, Georges Besse du Club de Saint-Cannat, et Nathalie Huet du Club de Sausset-les-Pins, les deux candidats ne prennent pas part au vote et sont élus à l'unanimité par l'assemblée. 7 postes restent vacants jusqu'à la prochaine AG.

Élection du Président

Nicolas Nottin, Président par Intérim jusqu'à ce jour, ne souhaite pas poursuivre sa fonction et ne se représente pas.

Le nouveau CA se réunit afin de proposer un candidat à l'Assemblée, qui sera élu jusqu'à la fin de la mandature actuelle, le renouvellement du conseil d'administration devant se faire en 2020.

Le CA propose à l'Assemblée la candidature de Nathalie Huet qui se présente à son tour avant d'être élue à l'unanimité.

Élection des représentants du Comité à l'AG de la Ligue

L'assemblée procède à l'élection, prévue aux statuts, des représentants du Comité à l'assemblée générale de la ligue régionale, qui se tiendra le 3 juillet 2019.

Aucune démission n'a été enregistrée. Toutefois, suite au décès de Bruno Bert, restent 9 titulaires sur 10 : Jean-Baptiste Adrien, Gilles Dossetto, Vandick Gonçalves, Nathalie Huet, Pierre Manuguerra, David Meirinho, Nicolas Nottin, Philippe Plaksine, Anh Dào Vernier.

Les suppléants actuels (5) sont les suivants : Raphael Vannunen, Nicolas Di Piazza, Philippe Jacquin, Stéphane Marsalet, Xavier Voruz.

Ces décisions sont prises à l'unanimité.

Questions diverses de l'Assemblée

Olivia Sori, MPT La Mède : certains clubs n'adoptent pas un comportement sportif, aussi, ne serait-il pas envisageable de faire intervenir un Juge Arbitre lors de la phase finale du Championnat d'Interclubs ?

Le règlement des interclubs prévoit la présence d'un juge arbitre lors des rencontres (art. 15). La difficulté est plutôt un problème de disponibilité. La commission et le comité étudieront toutes les possibilités pour que ce soit le cas lors des phases finales.

Alexandre Decorps, Istres Badminton : concernant le circuit départemental adultes (GPA), pourquoi ne pas mettre en place un classement ?

Sydney Lengagne et la commission compétition vont étudier la proposition.

Remise du mérite fédéral :

Philippe Plaksine et David Meirinho reçoivent le trophée du mérite fédéral en Bronze et Nathalie Huet le trophée du mérite fédéral en Argent.

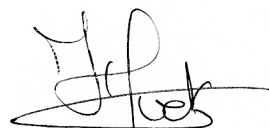
L'ordre du jour étant épuisé, Philippe Plaksine, Président de séance, remercie les présents.

La séance est levée à 20 h 30.

Philippe Plaksine
Secrétaire Général



Nathalie Huet
Présidente



ANNEXE 1 :

Annexe aux comptes 2018

Tenue des comptes

Depuis 2003, le Comité dispose d'une comptabilité entièrement conforme aux normes réglementaires pour les associations (notamment le plan comptable des associations et la tenue d'un bilan).

Cette comptabilité permet de présenter deux documents principaux, soumis à l'assemblée pour approbation :

- le compte de résultat, qui inclut toutes les charges (dépenses) et tous les produits (recettes) intervenus pendant un exercice (année calendaire 2018) ; la différence « produits moins charges » correspond au « résultat » comptable (excédent ou déficit) de l'exercice ;
- le bilan, qui dresse l'état financier de l'association à un instant donné (31 décembre 2018) et permet donc de juger de sa solidité financière (réserves, créances, dettes...).

La comptabilité est entièrement ventilée selon le plan comptable officiel des associations ;

La présente annexe constitue un complément réglementaire aux tableaux comptables.

Compte de résultat 2018

Résultat

Le résultat de l'exercice 2018 présente un déficit de 1.345 € avant reprise de la provision dite « déficit 2018 ».

Ce résultat est meilleur que celui qui était prévu au budget 2018, adopté en décembre 2017 (- 6.865 €).

Charges

Les charges s'élèvent à 119.989 € (stable par rapport à 2017). Il convient de noter la hausse des subventions directes versées aux clubs (+ 2.250 €) compensée par une baisse des frais de réception/déplacement (- 2.600 €)

Les autres charges présentent des variations mineures.

Produits

Les produits s'élèvent à 118.644 € (en baisse d'environ 8.700 € par rapport à 2017), pour les raisons principales suivantes.

Les produits des compétitions sont repartis à la hausse pour un montant de 17.611 € grâce aux revenus liés aux compétitions fédérales, plus d'équipes inscrites en interclubs adulte et l'organisation d'un championnat interrégional jeune (2.946 €).

Ces différences sont détaillées dans le tableau suivant.

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Compétitions adultes							
Interclubs	4260	4440	5810	5775	5780	5760	6270
Interclubs vétérans	315	450	270	0	0	0	0
Grand Prix	1824	1900	2595	1861	993	487	767
Compétitions jeunes							
Interclubs	550	535	515	430	335	355	455
Grand Prix	707	1008	850	286	724	747	683
Tournoi des Minots	2320	3205	2847	2520	1632		0
Compétitions fédérales				2133	0	750	2946
Collectif jeunes et stages	1885	4251	2978	1300	1574	780	480
Stages ouverts						350	0

Formations							
GEO (SOC)	600	840	420	1040	400	560	800
AB1 (DAB)/MODEF	5195	3577	3585	3130	2490	1790	1955
AB2J (DIJ)				1800	1575	0	0
Bénévoles et jeunes		380	175	500	250		400
Form. profession.					1749		695
Animations	2580	0	384	1748	2020	4405	1690

Les subventions extérieures (CNDS – 5.000 €, Conseil départemental / Plan sport Emploi stable) dans les produits baissent pour passer de 43,2% des produits en 2017 à 38,4%.

À noter qu'en 2017, le Comité avait bénéficié de deux subventions exceptionnelles, au titre de l'héritage de la candidature aux Jeux (4.000 €) et de la capitale européenne du sport (2.500 €).

L'aide de la ligue régionale au Comité s'est relevée à un bon niveau (14.600 €)

Les cotisations sont stables par rapport à 2017.

Bilan comptable

Ce bilan représente une photographie de l'état des finances du Comité au 31 décembre 2018 (avec référence au même état un an plus tôt).

Actif

Les immobilisations comprennent seulement des ordinateurs :

- un ordinateur fixe ancien (2008), plus utilisé ;
- trois ordinateurs portables, qui datent de 2013, complètement amortis ;
- quatre ordinateurs fixes, 3 acquis début 2015, 1 en 2017.

Tous ces matériels sont amortis linéairement sur trois ans. Leur valeur résiduelle totale est, à fin 2018, de 653 €.

Les stocks comprennent les volants du Comité, utilisés pour les compétitions, les stages jeunes, ainsi que les animations. Ils sont valorisés selon leur coût d'achat. Les variations de stock sont conjoncturelles.

Les créances consistent en quelques encaissements décalés d'une année sur l'autre ; au 24/05/2019, elles sont toutes soldées sauf une facture de 530 €.

Le Comité dispose de trois comptes bancaires auprès du CIC : un compte courant, un livret A et un livret d'épargne. Une caisse existe au siège.

Passif

Les réserves constituent le produit des exercices précédents.

La réserve non affectée s'élève à 55.590 €.

Une autre réserve a pour objet de faire face aux risques liés aux trois emplois du Comité (31.282 €).

L'exercice 2018 présente un déficit de 1.344 €.

Il existe une provision de 7.790 € spécifique faisant face aux baisses de subvention attendues en 2018.

Les dettes consistent en des paiements décalés, tous soldés à la date de l'assemblée.

Les charges à payer (5.841 €) correspondent essentiellement aux aides aux clubs.

Les produits constatés d'avance (39.554 €) correspondent principalement aux versements par la Ligue d'une partie du montant des licences et cotisations relatives à la saison 2018/2019 (36.514 €).

	Charges		Produits		Résultat	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017
	réalisé	réalisé	réalisé	réalisé	réalisé	réalisé
60 Achats	4 907	3 302	7 684	7 684	17 611	15 811
603 Consommation volants	803	443	718	718	11 121	7 926
604020 Formation des bénévoles	1 000	620	500	500	720	2 050
604 Autres prestations de services	0	0	987	987	0	0
606130 Electricité	208	175	187	187	0	1 200
6063 Fournitures d'entretien et de petit équipement	180	100	187	187	4 080	3 840
60640 Fournitures administratives	144	130	96	96	1 690	2 600
60641 Fournitures informatiques	932	850	833	833	0	0
6068 Autres matières et fournitures (sport)	1 820	1 846	4 362	4 362	0	0
61 Services extérieurs	2 652	2 616	3 044	3 044	60 208	53 435
611 Sous-traitance générale (reprographie...)	209	158	189	189	11 400	11 400
613 Locations	50	50	420	420	1 500	1 500
614 Charges locatives et de copropriété	2 209	2 238	2 272	2 272	32 000	25 000
615 Entretien et réparations	0	0	0	0	0	0
616 Primes d'assurance	164	154	92	92	0	0
618 Documentation, divers	20	16	71	71	0	0
62 Autres services extérieurs	8 229	10 828	11 678	11 678	2 210	2 210
622 Personnel extérieur à l'association	833	218	160	160	14 598	13 325
623 Publicité, publications, relations publiques	369	1 100	1 014	1 014	0	0
6251 Voyages et déplacements	3 376	4 106	3 871	3 871	0	0
6251 Missions hébergement	0	0	198	198	0	0
6257 Réceptions	1 883	3 275	3 424	3 424	0	0
626 Frais postaux et de télécommunications	1 651	1 691	2 885	2 885	0	0
627 Services bancaires et assimilés	81	172	108	108	0	0
628 Services divers	36	39	18	18	0	0
63 Impôts, taxes et versements assimilés	1 192	1 165	1 203	1 203	39 660	41 707
6333 Participation formation professionnelle	1 192	1 165	1 203	1 203	39 611	41 007
637 Autres impôts et taxes	0	0	0	0	49	700
64 Charges de personnel	96 686	97 197	94 784	94 784	600	657
641 Rémunérations brutes du personnel	69 880	71 440	69 644	69 644	0	0
645 Charges de Sécurité sociale et de prévoyance	25 282	25 451	24 443	24 443	682	600
647 Autres charges sociales	374	367	356	356	0	0
648 Autres charges de personnel (formation...)	700	122	10	10	0	0
6483 Gestion du personnel (tiers de confiance)	450	330	330	330	0	0
65 Autres charges de gestion courante	5 681	3 189	2 477	2 477	483	433
651 Droits d'inscription	218	0	333	333	245	100
657 Subventions directes versées	5 255	3 005	1 960	1 960	167	333
6586 Cotisations statutaires	208	184	184	184	71	1
66 Charges financières	0	0	0	0	0	0
6616 Intérêts bancaires	0	0	0	0	0	0
67 Charges exceptionnelles	5	62	6	6	0	0
67 Charges exceptionnelles	5	62	6	6	0	0
68 Dotations aux amortissements, provisions et engagements	637	1 074	1 021	1 021	0	0
6811 Dotations aux amortissements des immobilisations	637	1 074	1 021	1 021	0	0
6815 Dotations aux provisions (déficit 2018)	0	0	0	0	0	0
Total charges	119 989	119 371	121 890	121 890	118 644	113 775
	119 989	119 371	121 890	121 890	118 644	113 775
Total produits	120 640	121 890	121 890	121 890	118 644	127 372
	120 640	119 371	121 890	121 890	118 644	127 372
Résultat	-1 345	-1 345	-1 345	-1 345	-6 865	8 002
	-1 345	-1 345	-1 345	-1 345	-6 865	8 002
						-12 309

ANNEXE 2 : Compte de résultat

ANNEXE 3 : Bilan

Comité des BdR de Badminton
Budget 2019
Projet en vue de l'AG du 13 juin 2019

	2019 <i>Prévisionnel</i>	2018 <i>réalisé</i>	2017 <i>réalisé</i>	2016 <i>réalisé</i>	2015 <i>réalisé</i>
Charges					
Consommation stocks volants	1 200	803	443	718	1 231
Formation des bénévoles	500	1 000	0	500	1 000
Fonctionnement siège	6 148	5 568	5 421	7 068	7 926
Matériel sportif	4 230	1 820	1 846	4 362	7 435
Divers services	140	135	125	125	224
Entraîneurs	0	454	65	712	679
Officiels (arbitres...)	300	279	0	160	690
Formateurs et autres prestataires	200	100	153	275	378
Promotion communication	2 100	369	1 312	1 014	610
Déplacements, séjour, restauration	8 100	5 259	7 381	7 493	11 088
Frais de personnel	99 357	97 879	98 362	95 987	95 830
Aides aux clubs et aux sportifs	980	5 473	3 005	2 293	2 868
Divers	886	850	1 320	1 211	2 636
Total charges	124 142	119 989	119 433	121 918	132 595
Produits					
Interclubs adultes	6 200	6 270	5 760	5 780	5 775
Interclubs jeunes	290	455	355	335	430
GP adultes	720	767	487	993	1 861
GP jeunes	950	683	574	724	286
Autres compétition	0	2 946	750	1 632	4 653
Collectif jeunes 13	1 850	480	780	1 574	2 380
Autres stages et entraînements	0	240	350	0	784
GEO (SOC)	560	800	560	400	1 040
Formation entraîneurs animateurs	3 450	2 650	1 790	5 814	4 930
Autres formations	400	630	0	250	500
Animations sociales et scolaires	110	1 690	4 405	2 020	1 748
Département	11 400	11 400	11 400	10 300	13 400
CNDS	32 000	32 000	37 000	29 320	32 000
Aides à l'emploi	0	2 210	4 130	5 140	6 420
Autres subventions	0	0	2 500	0	0
FFBaD - Ligue Paca	13 800	14 598	15 190	13 225	8 840
Cotisations licences	49 775	39 611	39 394	29 760	28 714
Parrainage	400	49	423	1 283	1 579
Divers	2 267	1 165	1 525	5 615	2 116
Total produits	124 172	118 645	127 373	114 166	117 456
Résultat	30	-1 344	7 940	-7 752	-15 139